

# HAUTE-GARONNE

## MAGAZINE

■ ■ N° SPÉCIAL AVRIL 2016  
■ ■ SOLIDARITÉ > MAISON DÉPARTEMENTALE  
DES PERSONNES HANDICAPÉES

### LA MDPH 31, 10 ANS AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

UN PLAN D' ACTIONS POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES

RENCONTRE AVEC DES AGENTS

TÉMOIGNAGES DE PERSONNES HANDICAPÉES

Allan Ast est accompagné  
par la MDPH depuis 2007



LA HAUTE-GARONNE C'EST VOUS !

## ÉDITO



L'objectif prioritaire est de répondre au défi de l'égalité”

Faire une vraie place au principe d'humanité, c'est s'engager pour renforcer notre capacité à vivre ensemble. Le combat pour la citoyenneté et la participation des personnes en situation de handicap est, à ce titre, un enjeu démocratique et républicain qui nous concerne tous.

Dans cette action d'accueil, d'information, d'orientation, d'accès aux droits, le Conseil départemental joue un rôle majeur en Haute-Garonne. Pilote de la politique sociale en faveur des personnes handicapées avec un budget de 178 millions, son engagement dépasse la simple logique de prestations anonymes et uniformes.

Son approche fondée sur l'accompagnement des personnes représente une avancée importante. En créant il y a 10 ans la MDPH, il a mis en place un véritable guichet unique qui permet à leurs bénéficiaires comme à leurs familles de concilier simplicité et efficacité.

Une équipe pluridisciplinaire est à leur disposition pour évaluer et identifier gratuitement les besoins et les aptitudes de la personne et pour élaborer ensemble un projet de vie à domicile ou en établissement.



Il s'agit de mettre en place toutes les réponses adaptées aux questions qui se posent : que ce soit dans les domaines du sanitaire, de la scolarisation, de l'intégration sociale et professionnelle, de l'accessibilité aux transports, aux loisirs ou encore à la culture.

L'objectif prioritaire est de répondre au défi de l'égalité en apportant tous les moyens humains et matériels nécessaires pour faire face aux obstacles rencontrés dans la vie quotidienne et dans la participation à la vie sociale.

C'est en mettant ainsi tout notre potentiel de proximité au service de l'égalité et de la citoyenneté que nous concrétisons chaque jour davantage l'objectif d'une Haute-Garonne socialement innovante et solidaire de ses habitants quel que soit leur âge, leur situation sociale ou leur lieu de résidence.

**Georges Méric,**  
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne et Président de la MDPH

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

1, bd de la Marquette  
31090 Toulouse Cedex 9  
05 34 33 32 31

#### Mail

contact@cd31.fr

#### Site

haute-garonne.fr

### PUBLICATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Directeur de la publication : Georges Méric //  
Coordination : François Boursier // Rédaction en chef :  
Julie Pontonnier // Rédaction : Mélanie Moncassin //  
Photos : Aurélien Ferreira // Conception graphique  
et réalisation : Marie Aure Cotta et le studio Pao CD 31 //  
Impression : RotoGaronne // Date de parution : avril 2016 //  
Numéro ISSN : 2116 - 2956 //  
La reproduction même partielle de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation // 95 000 exemplaires //  
Publication gratuite.

## 04 GRAND ANGLE

LE PLAN D' ACTIONS DE LA MDPH  
POUR LES 5 ANS À VENIR  
L'INTERVIEW D'ALAIN GABRIELI,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU HANDICAP

## 06 REPORTAGE

DANS LES COULISSES DE LA MDPH

## 08 PORTRAITS D'AGENTS

## 12 TÉMOIGNAGES

DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## 14 ZOOM SUR

TROIS ASSOCIATIONS



**:: EN BREF**

## **LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA HAUTE-GARONNE**

### **C'est quoi ?**

Mise en place par la loi du 11 février 2005, la MDPH 31 est un Groupement d'intérêt public (GIP) dont la tutelle administrative et financière est assurée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Elle est présidée par le président Georges Méric.

### **Pour qui ?**

La MDPH s'adresse aux personnes - enfants ou adultes - en situation de handicap, à leurs familles et leur entourage, ainsi qu'à tous les acteurs intervenant dans le secteur du handicap.

### **Comment ?**

La MDPH assure le rôle de guichet unique pour informer et accompagner les personnes en situation de handicap dans leur projet de vie, répondre à leurs questions, évaluer leurs besoins et faire reconnaître leurs droits (Prestation de compensation du handicap, Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, Allocation adulte handicapé, Allocation d'éducation de l'enfant handicapé, carte d'invalidité ou de stationnement...).

### **C'est où ?**

La MDPH 31 est située 10 place Alfonse Jourdain à Toulouse. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h45. Elle dispose également d'une antenne à Saint-Gaudens à l'Espace Pégot.

---  
**INFOS**

Plus de renseignements sur [mdph31.fr](http://mdph31.fr)

**0 800 31 01 31** Service & appel gratuits

# UN PLAN D' ACTIONS POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC

---  
La MDPH a décidé d'engager un projet pour améliorer la qualité du service envers les personnes en situation de handicap. Sa mise en œuvre s'étendra entre 2016 et 2020.  
---

« Chaque année, nous enregistrons entre 7 et 10 % de demandes à traiter en plus ; rares sont les services publics qui connaissent une telle hausse d'activité ! », pointe le directeur de la MDPH 31, Pierre Suc-Mella. Au bout de 10 ans, la structure recense ainsi 91 500 personnes ayant un droit en cours auprès de ses services dans le département, soit 7 % de la population haut-garonnaise. Mais si la hausse d'activité, à laquelle les 125 agents doivent faire face, est d'une telle ampleur, est-ce pour autant parce qu'il y a davantage de personnes en situation de handicap dans le département ?

## 4 facteurs quantitatifs pour expliquer la hausse des demandes

Cette hausse est en effet liée à quatre grands facteurs quantitatifs. Le premier est d'ordre démographique : d'une part parce que l'agglomération toulousaine attire toujours autant de nouveaux arrivants, et d'autre part parce que la population vieillissante nécessite plus de besoins en termes d'autonomie. La deuxième raison tient dans la crise économique et sociale, qui conduit davantage de personnes à solliciter des aides. En troisième position, on trouve le développement de la reconnaissance du handicap à l'école et dans le monde du travail. L'insertion professionnelle représente ainsi 40% des droits en cours à la MDPH 31. Enfin, si l'offre en places d'hébergement est moins forte que dans d'autres territoires, l'agglomération toulousaine attire des familles du fait de la présence d'établissements spécialisés et de soins qui n'existent que dans les métropoles. D'autres raisons, celles-ci qualitatives, s'ajoutent, comme notamment la complexification de certaines situations du fait du manque de places en établissement.

## 22 actions structurantes pour améliorer le service public

Pour mieux satisfaire l'ensemble de ces demandes, la MDPH 31 a adopté un plan d'actions pour 2016-2020 « pour construire le service public de demain dans le sens de la qualité du service rendu », en tenant compte des évolutions de la société, des attentes des usagers ainsi que des contraintes du contexte financier et budgétaire. 22 actions structurantes vont ainsi être développées pendant cinq ans (lire encadré sur les 4 mesures phares du projet).



## LES 4 MESURES PHARES DU PROJET 2016-2020

- :: L'amélioration de la relation à l'utilisateur : faciliter l'accès à l'information via la refonte du site internet, l'espace personnel sur internet, la mise en place de nouveaux outils de communication...
- :: La dématérialisation : passer du papier au numérique, en supprimant le circuit du dossier papier.
- :: La simplification du parcours du dossier : rassembler dans un pôle unique les instructions enfants et adultes ; permettre un parcours encore plus différencié entre les dossiers nécessitant une réponse courte et ceux ayant besoin de plus d'étapes.
- :: Le développement du partenariat : renforcer et dynamiser les relations avec tous les partenaires.




 ↘ INTERVIEW
**ALAIN GABRIELI**

Vice-président en charge du Handicap

**Nous fêtons cette année le 10<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Qu'est-ce qui a changé, en 10 ans, concernant la prise en charge des personnes en situation de handicap ?**

La loi de 2005\* a révolutionné la vie des personnes handicapées. Aujourd'hui, par exemple, la personne a droit à une prestation qui compense les conséquences de son handicap, quel que soit son origine ou sa nature, et qui prend en compte son projet de vie. Concernant l'emploi, la loi impose des sanctions aux entreprises qui ne respectent pas le quota d'embauches des personnes handicapées. Pour les jeunes, elle favorise la scolarisation en milieu ordinaire. Enfin, nous constatons de réelles avancées dans l'accessibilité des bâtiments et des transports publics.

**Les départements sont compétents en matière d'aide aux personnes en situation de handicap. En quoi est-ce une priorité pour la Haute-Garonne ?**

Parce que la solidarité humaine, notamment envers les personnes plus fragiles, est notre devoir. À ce titre, le Conseil départemental mène une véritable politique volontariste en la matière. Nous ne sommes pas seulement un distributeur d'aides, puisque nos équipes pluridisciplinaires proposent aux personnes en situation de handicap un accompagnement au cas par cas, en corrélation avec le projet de vie de chacun. Pourquoi ? Tout simplement parce que deux personnes qui ont le même handicap n'ont pas nécessairement les mêmes besoins, et nous essayons de leur donner les meilleures réponses afin de leur faciliter la vie.

“

Un défi majeur :  
changer le regard sur le handicap ”

**En quoi la MDPH est un lieu essentiel ?**

Parce que c'est un guichet unique, c'est LE lieu où toutes les personnes peuvent accéder aux droits spécifiques relevant du handicap... Mais au-delà de la MDPH, ces personnes peuvent également trouver, à proximité de chez elles, dans les Maisons des Solidarités implantées sur tout le territoire haut-garonnais, des réponses à leurs questions.

**Quels sont, selon vous, les défis à relever pour demain pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap ?**

Un défi majeur : changer le regard sur le handicap. Faire en sorte que dès le plus jeune âge, la personne en situation de handicap ne vive pas à l'écart des autres. Mieux accompagner, mieux accueillir, prendre en compte la famille sont les enjeux auxquels nous devons répondre. La MDPH 31 s'y emploie. Son nouveau projet, basé sur des valeurs partagées telles que la solidarité, la proximité, l'égalité devant le service public et le professionnalisme, permettra une réponse encore plus efficace. Des efforts restent à faire, mais j'ai l'intime conviction que les choses avancent, car je remarque que les jeunes générations sont beaucoup sensibilisées au handicap.

\* La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est à l'origine de la création des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) dans tous les départements en 2006.



SALLE D'ATTENTE  
ADULTES

PRENEZ UN  
TICKET

**80 000**

décisions et avis  
rendus par an  
par la CDAPH

**125**

agents travaillent  
à la MDPH

**1000**

appels téléphoniques  
gérés par jour

**130**

personnes physiques  
accueillies par jour

SALLE D'ATTENTE ADULTES

# UNE JOURNÉE À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Dix ans après son ouverture à Toulouse, la Maison départementale des personnes handicapées de Haute-Garonne (MDPH 31) reçoit chaque jour une centaine de personnes. 125 agents assurent cet accueil physique, mais aussi téléphonique, puis instruisent et évaluent les dossiers. Immersion au sein des services pendant une journée.

Un jeudi, dans les locaux de la MDPH, place Alfonse Jourdain à Toulouse. C'est le milieu de la matinée. Saïd est reçu par Nathalie M., agent d'accueil. Il vient demander un dossier de prise en charge pour sa fille qui a 30 ans et ne peut pas se déplacer : « C'est pour sa toute première demande ». Elle lui remet le formulaire correspondant et lui détaille la marche à suivre. Dans le box voisin, Julie, 28 ans, vient déposer un renouvellement. Elle est accueillie par Julien L. qui lui explique la démarche à suivre. « Les cas sont très variés, explique-t-il. Mon rôle ici, c'est plutôt de gérer les cas complexes et les urgences, et cela arrive souvent, alors on essaie d'orienter les personnes au mieux ! ».

## Plus de 100 personnes accueillies chaque jour

Ce matin-là, une cinquantaine de personnes est accueillie. La MDPH, c'est en effet une centaine de personnes reçues quotidiennement, un chiffre qui peut monter jusqu'à 130 le lundi, où se tient une permanence en langue des signes avec un interprète.

Un peu plus loin, dans d'autres bureaux, ce sont les appels téléphoniques qui sont traités. Martine A. décroche : « Je peux peut-être vous aider, vous avez fait une demande pour quoi exactement ? » Entre 800 et 1 000 appels sont gérés chaque jour par les agents d'accueil. « Nous ne sommes pas un standard, pointe Brigitte P. Nous répondons aux demandes, et les orientons en fonction des besoins ».

## 125 agents au service des personnes handicapées

En même temps, dans les bureaux des étages, d'autres agents qu'on appelle « instructeur » ou « évaluateur » s'affairent sur les dossiers en cours. Au total, les effectifs de la MDPH 31 s'élèvent à 125 agents qui doivent faire face à une demande en forte augmentation : 7 à 10 % d'activité en plus chaque année. Leur objectif est de tenir au mieux les délais de traitement des dossiers, soit les quatre mois prévus par la loi. Au 1<sup>er</sup> étage, où est hébergée l'administration générale, les huissiers enregistrent en moyenne 500 courriers par jour : « on en envoie plus de 500, donc on en reçoit autant ».

## Un travail d'équipe pour évaluer les situations

À l'étage du pôle évaluation, une « équipe » démarre avec le service médical. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire, dont la composition est variable. Y assistent un médecin, une chargée d'insertion professionnelle et une secrétaire d'évaluation. Selon cette dernière, Fabienne M., « nous traitons 20 à 30 dossiers sur la matinée, qui en majorité sont finalisés dans la journée ; et nous étudions entre quatre et cinq demandes par personne ». Demande d'allocation adulte handicapé (AAH), carte de priorité ou d'invalidité, ou encore Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), la MDPH accorde pas moins de 80 droits et prestations différents. Le rôle de cette « équipe » est de fournir des propositions à chaque demande, afin de présenter tous les dossiers traités lors de la prochaine Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Composée de 23 membres, elle se réunit

toutes les semaines, le mardi après-midi, et examine en moyenne 700 à 900 situations hebdomadaires. Dans l'année, ce sont presque 80 000 décisions et avis rendus !

## Les enfants représentent 20 % de l'activité

Au 5<sup>e</sup> étage, se trouve le pôle enfant qui représente 20 % de l'activité globale de la MDPH. La directrice déléguée, Geneviève Mitjana, souligne que « le travail d'évaluation pour la scolarisation des enfants est d'autant plus important que c'est essentiel pour l'avenir : c'est un bon moyen d'inclusion pour éviter toute stigmatisation du handicap ». Enfin, au 6<sup>e</sup> étage consacré aux adultes, l'équipe des agents instructeurs assure l'enregistrement de l'ensemble des demandes reçues et le suivi des dossiers des usagers. Un peu plus loin, on trouve le bureau des trois ergothérapeutes qui interviennent principalement dans le cadre de la Prestation de compensation du handicap (PCH). En Haute-Garonne, la PCH concerne pour 48% des aides humaines, 38 % d'aides techniques (fauteuil roulant, appareillage auditif, synthèse vocale...), 10% d'aménagement du logement et 4 % du véhicule. Retour à l'accueil, au rez-de-chaussée. Il est 16h40 et les portes – comme la ligne téléphonique – ferment dans cinq minutes. L'agent de prévention, Julien B., a recensé 105 visiteurs. Une journée comme une autre à la MDPH de Haute-Garonne.



**Caroline B.**  
Référénte insertion  
professionnelle

“ Je suis chargée d'insertion professionnelle au service adulte de la MDPH depuis 2009. Nous sommes trois à intervenir sur le champ de l'insertion professionnelle : c'est une volonté et une particularité du Département de mettre l'accent sur l'insertion professionnelle. Notre travail, c'est d'agir sur l'accessibilité à l'emploi, à la formation et à la qualification des personnes en situation de handicap. Nous sommes aussi là pour contrer les idées reçues selon lesquelles les personnes handicapées sont dans l'incapacité de travailler. Il y a corrélation entre l'AAH (Allocation aux adultes handicapés), la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), l'orientation professionnelle et la formation. En termes de volumes, c'est énorme puisque 40 % de l'activité de la MDPH est liée à l'insertion professionnelle et fait l'objet d'une évaluation socioprofessionnelle.

#### **Un travail d'équipes**

Nous intervenons au travers d'équipes pluridisciplinaires intra-MDPH ou élargies aux partenaires notamment les services pour l'emploi, ce qui permet de croiser les compétences et la prise en compte de la globalité de la situation. Nous avons aussi des contacts directs avec les usagers : sur entretien individuel (ou par téléphone, en fonction de leur localisation et mobilité). Ces rencontres se font aussi au travers de réunion d'informations collectives, co-animées avec nos partenaires. Ce travail de partenariat est très important pour éviter les ruptures de prises en charge et garantir la notion de parcours d'insertion.

J'avais débuté ma carrière dans le médico-social, avec un parcours très formateur en Maison des solidarités. Ici, nous ne sommes pas des travailleurs sociaux, car nous intervenons uniquement sur des orientations en milieu de travail ordinaire.”



**Magali S.**

Instructeur dossier  
au pôle adulte

Magali S. est agent instructeur au pôle adulte de la MDPH depuis 2014. Toutes les demandes passent par la phase d'instruction : « on vérifie l'identité, la présence des pièces justificatives (...) la cohérence de la demande par rapport aux droits en cours... , plusieurs étapes sont nécessaires avant la saisie informatique d'un dossier. « Avec plus de 130 000 usagers, et une hausse de 10 % par an, on ne s'ennuie pas vraiment ! », assure-t-elle. Si un dossier est incomplet, elle entre en contact avec la personne. « C'est un poste purement administratif, reconnaît-elle, mais parfois, en fonction du dossier, nous pouvons leur donner des conseils, par exemple leur faire penser à déposer une demande de renouvellement quand nous nous rendons compte que la date est proche ».

**Une approche « sociale »**

Une fois complet et instruit, le dossier est scanné et transmis à l'équipe pluridisciplinaire pour évaluation, puis elle intervient de nouveau après validation en CDAPH. « Nous assurons le suivi, confirme-t-elle, en transmettant les notifications aux usagers. » Elle gère ainsi l'élaboration et l'envoi des cartes de priorité, d'invalidité. Si elle travaillait auparavant sur un poste plus « social », à la Maison des solidarités (MDS) de Bellefontaine, Magali S. estime travailler dans le social, ici aussi. Et elle regrette que ses interlocuteurs aient trop souvent l'impression de devoir lui détailler leur pathologie : « ils croient malheureusement avoir à se justifier mais ce n'est pas le cas, on est là pour faciliter l'accès aux droits ». Alors, le maître mot, selon elle, c'est de « faire preuve de patience et surtout de compréhension. »

**Dalila M.**

Agent d'accueil

Agent d'accueil à la MDPH depuis 2009, Dalila M. fait figure de « chef d'équipe référente, de pilier pour l'équipe » selon ses collègues de l'accueil, de par son ancienneté, son enthousiasme et son implication. Ils sont une dizaine à se relayer en permanence aux postes physiques et téléphoniques, sur un effectif de 14 personnes. Dalila M. oscille ainsi entre les deux, selon un planning bien huilé. « On peut recevoir jusqu'à 100 personnes par jour et je peux traiter jusqu'à 100 appels téléphoniques », explique-t-elle.

**Aider les autres**

Son objectif ? Aider les personnes en situation de handicap. « Quand elles partent ou raccrochent, il faut qu'elles aient eu une réponse à leur question, estime-t-elle. Il faut détailler les choses et être rassurant car souvent, ce sont des personnes complètement démunies ».

Très à l'écoute, elle est particulièrement attentive aux situations sensibles. Elle peut compter aussi sur le renfort des autres agents de la MDPH, en fonction de la complexité de la situation de handicap ou de l'affluence. « C'est un sacré travail d'équipe !, assure-t-elle. C'est parfois très lourd, alors nous nous aidons énormément. Heureusement que nous avons ça entre nous, car à l'accueil, nous sommes vraiment le premier contact. »

À ce poste, Dalila M. n'y est pas arrivée par hasard. « Avant, je travaillais à la Direction de la maintenance et de la sécurité du Conseil départemental et j'ai postulé ici car je pensais avoir la fibre, explique-t-elle. Mon papa était handicapé et j'ai donc toujours voulu aider les personnes dans cette situation. Je pense que pour être efficace, il faut aimer ce que l'on fait. »





**Nathalie P.**  
Évaluatrice des  
situations enfant

” Enseignante spécialisée dans le premier degré – je travaillais avant dans les RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) dans le Tarn –, je suis évaluatrice pour la scolarisation des enfants à la MDPH depuis 2008. C'est un poste de coordination permettant l'évaluation des situations en équipe pluridisciplinaire, qui implique notamment toute la préparation et le suivi des dossiers. J'assure le travail d'animation lors des équipes, l'envoi des propositions particulières aux familles et je suis en charge de l'établissement de la synthèse de la situation quand le dossier doit être présenté en CDAPH par un autre collègue. La MDPH, c'est un travail d'équipe !

### **12 000 dossiers « enfant » en cours**

Le pôle enfant – où nous sommes 32 personnes –, représente 20 % de l'activité. Nous avons 12 000 dossiers en cours. Avant, l'instruction et l'évaluation étaient complètement sectorisées, mais nous sommes amenés désormais à travailler sur toutes les situations. Nous conservons tout de même une sectorisation géographique (sauf pour le handicap sensoriel), ce qui nous permet d'être des interlocuteurs privilégiés pour les familles, les partenaires et les référents de scolarité. C'est important de connaître ce qui se passe sur le terrain : il y a une grande différence entre l'offre en centre-ville et le sud ou l'ouest du département par exemple. J'étais peut-être plus proche des enfants avant, mais ici c'est une autre façon de les aider... ”



## Danielle B.

Infirmière  
au service adulte

Danielle B. est infirmière au sein de la MDPH depuis 2010. Auparavant, elle avait exercé en tant que libérale, puis en Maison des solidarités (MDS). « La chance du métier d'infirmière, commente-t-elle, c'est qu'il est très ouvert ».

À son arrivée sur cette création de poste, tout était à faire. « Après avoir fait le tour des missions en MDS, cette opportunité m'a paru un challenge intéressant, il me fallait découvrir un nouveau milieu, celui du handicap, et donner ses contours au poste d'infirmière au sein de la MDPH ». Elles sont désormais six infirmières au service médical, aux côtés de neuf médecins.

### Une dimension médico-sociale

« Nous faisons partie de l'équipe d'évaluation pluridisciplinaire, détaille-t-elle, c'est essentiel pour évaluer les besoins de la personne dans leur globalité ».

À la MDPH, au service adulte, les infirmières sont positionnées plus particulièrement sur le renouvellement des droits. Autre mission pour Danielle B. : faire le lien avec les Établissements médico-sociaux (EMS). Seule une petite partie des interventions se font à domicile, beaucoup d'évaluations se font sur dossier et des personnes sont reçues dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire.

« Ce ne sont pas des consultations médicales », précise-t-elle, il s'agit d'évaluations et d'entretiens avec la personne par rapport à son projet de vie et à ses difficultés. « Avant, je faisais quelque chose de très technique via l'acte infirmier mais ici, dans la dimension médico-sociale, la formation d'infirmière permet de connaître la pathologie rencontrée et son retentissement dans la vie quotidienne ».





### TONY MOGGIO

30 ans, Montberon,  
tétraplégique depuis 2010,  
accompagné par la MDPH depuis 2011



Je suis un accidenté du rugby. J'étais talonneur en série à Castelginest et je me suis blessé dans une entrée en mêlée, en février 2010. Depuis, je suis tétraplégique : je ne sens plus qu'au-dessus des deux épaules et je suis paralysé des quatre membres mais j'ai quand même gardé un peu de motricité au bout des doigts.

Je suis très bien entouré par ma famille et j'ai beaucoup de chance d'avoir mon épouse, Marie. Infirmière, elle est devenue mon auxiliaire de vie, que j'emploie via la PCH. Mais je ne touche pas d'AAH car j'ai une activité assez importante, je travaille dans l'immobilier. Dans ma maison, tout a été conçu de façon adaptée, avec beaucoup d'espace et de la domotique, pour que je sois autonome. Cela peut être considéré comme du luxe mais c'est surtout utile ! Mon véhicule est lui aussi équipé, et en ce moment je roule beaucoup : je fais la tournée des villes de Top 14 et Pro D2 pour signer mon livre, Talonneur brisé, paru en octobre. Beaucoup de gens pensent que le handicap est un fardeau mais quand c'est bien organisé et que l'on a un bon matériel, tout se passe bien. J'ai fait le deuil de mon handicap et j'ai des projets, je veux fonder une famille. Je n'aurai pas dû me relever mais je suis en vie, la situation a juste un peu changé. ”

### ALLAN AST (ET SA MAMAN ESTELLE)

10 ans, atteint d'autisme de Kanner,  
accompagné par la MDPH depuis 2007



Allan a été diagnostiqué autiste très tôt, à 2 ans. Depuis la rentrée, il va dans une Classe pour l'inclusion scolaire (Clis) et est beaucoup plus épanoui. Il y a une maîtresse pour 12 enfants, une AVS collective et une autre individuelle pour Allan, car même en Clis, c'est indispensable pour lui. Il va en cours le matin et a ses prises en charge l'après-midi, au Sessad (service d'éducation et de soins spécialisés à domicile), dans une association et avec un éducateur spécialisé.

#### Il fait des projets

Allan se rend compte que les autres élèves ont d'autres problèmes. Il sait qu'il est autiste, que les autres ne le sont pas et que c'est ce qui le rend différent. L'autre jour, il m'a demandé jusqu'à quand il va rester au Sessad et je lui ai répondu jusqu'à 20 ans ; alors il a calculé et a dit : en 2025, j'arrête de travailler l'autisme ! Après, je serai un homme et je travaillerai ! Il fait des projets, c'est génial. Il a conscience de sa différence et des difficultés qu'elles occasionnent mais il a la volonté de s'en sortir, pour avoir une vie normale. Sans être encore totalement dans la conversation, il s'exprime de mieux en mieux et sait très bien se faire comprendre. Il est sur le bon chemin... ”







### GUILLAUME DANGOUMAU

33 ans, Toulouse, atteint de myopathie de Duchenne, accompagné par la MDPH depuis 2006

À 33 ans, Guillaume Dangoumau est un homme très actif, même s'il se déplace en fauteuil roulant et bouge à peine le bout de ses doigts. « On a diagnostiqué ma myopathie à 7 ans et j'ai arrêté de marcher à 11 ans, mais j'ai eu une scolarité normale, dans des établissements classiques jusqu'au lycée. » Il a grandi entouré de ses parents à Montauban, avant de s'installer à Toulouse pour ses études d'ingénieur en informatique et d'y rester pour travailler.

« J'ai passé une vingtaine d'entretiens et mis un an à trouver du travail. C'est là que je me suis rendu compte que c'est compliqué d'être handicapé, je n'y avais pas été confronté avant. »

### Vivre de façon autonome

Depuis 2007, il occupe un poste à  $\frac{3}{4}$  temps chez Akka Technologies et se rend au travail à Basso Cambo en Mobibus, depuis son appartement des Minimes. « À la fin de mes études, je me suis installé dans un logement adapté. Grâce à l'association Carpe Diem Premium et le financement par la PCH, je bénéficie d'interventions de qualité à mon domicile, qui s'adaptent à mes besoins et me permettent de vivre de façon plus indépendante. » Fan de BD - qu'il n'arrive plus à lire seul -, Guillaume s'intéresse à beaucoup de choses, notamment à l'actualité. Il aime sortir, voir ses amis ou profiter de ses trois petites nièces, aller au cinéma ou à des concerts, et voyager. Après les JO de Londres en 2012 et New York l'été dernier, il cherche une nouvelle destination pour 2017.

### SYLVIE ARMENGOL

51 ans, Labastidette, atteinte de dystrophie myotonique ou maladie de Steinert, accompagnée par la MDPH depuis 2006

Sylvie Armengol est atteinte d'une maladie génétique neuromusculaire, dont les premiers symptômes sont apparus à l'âge de 15 ans, en commençant par toucher ses mains et sa mâchoire. Elle n'en a pourtant connu le diagnostic officiel qu'en 1996, après de nombreux examens. « La maladie a évolué lentement mais j'ai pu avoir mon fils, Mickaël, adopté en 1992. J'ai réussi à l'élever normalement jusqu'en 1996 car à l'époque je marchais encore, je n'étais pas encore trop diminuée... je suis sur le fauteuil depuis 2004. » Sa myopathie, invalidante, a pour particularité de s'aggraver avec le temps.

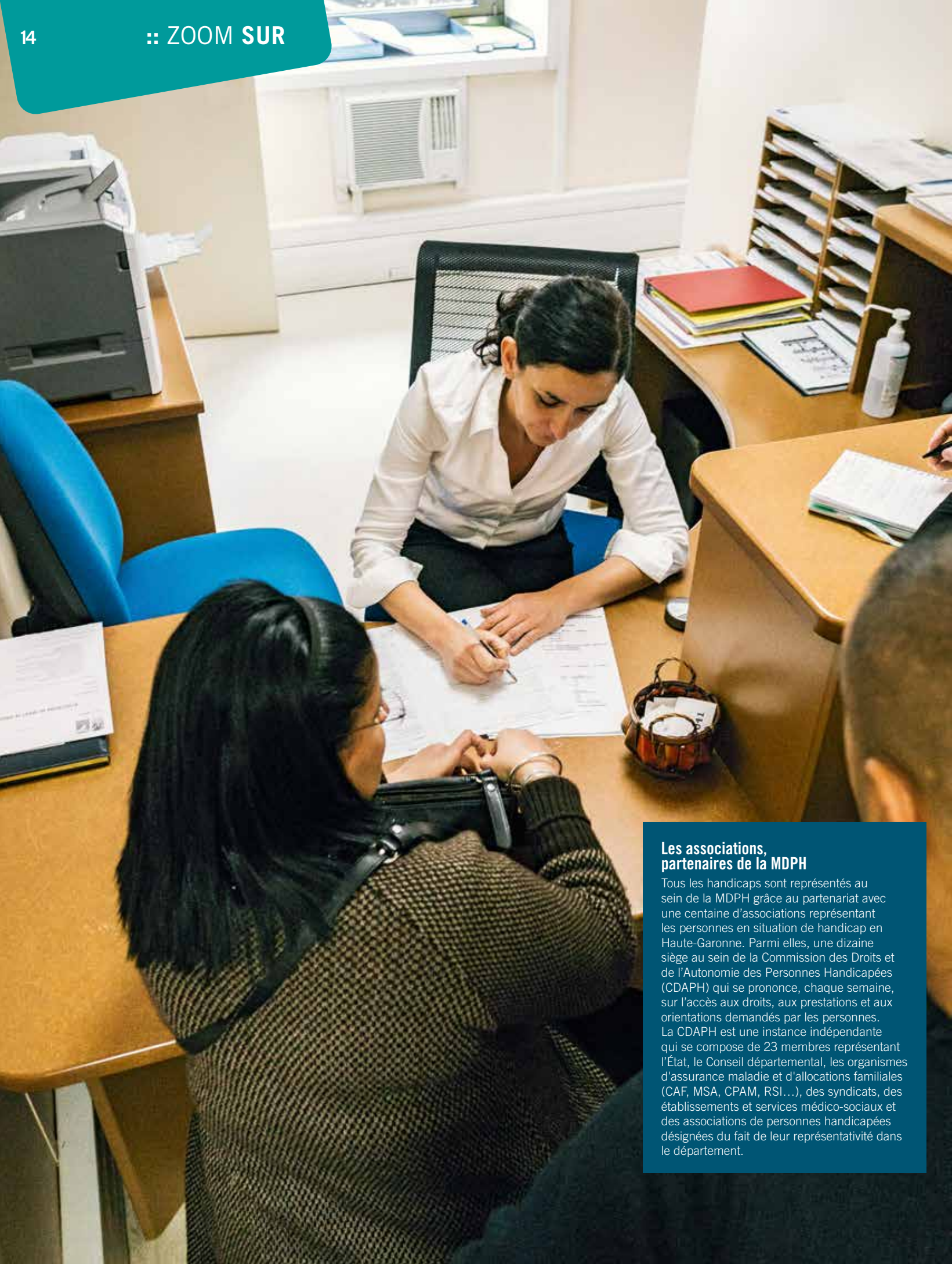
### Son logement a été adapté à son handicap

Comme ses muscles ne fonctionnent pas, un grand nombre de ses organes sont

désormais touchés et depuis l'été dernier, elle éprouve des problèmes respiratoires. Son logement a donc été adapté au fur et à mesure et depuis 2006, elle a besoin d'une présence en permanence, assurée en relais par trois auxiliaires de vie et par sa maman, devenue son aidant familial. Sylvie est coquette, son esthéticienne vient à domicile et elle aime aller chez sa coiffeuse. Elle ne sort pas beaucoup et adore regarder la télévision : « je suis fan de séries policières et j'adore les films d'horreur ! » Elle sort beaucoup plus en vacances. « J'adore aller à la mer, le soleil et l'iode me font beaucoup de bien. » Si elle ne veut pas se projeter dans l'avenir, elle garde en tête deux rêves un peu fous : « voler en hélicoptère et sauter en parachute ! »







### **Les associations, partenaires de la MDPH**

Tous les handicaps sont représentés au sein de la MDPH grâce au partenariat avec une centaine d'associations représentant les personnes en situation de handicap en Haute-Garonne. Parmi elles, une dizaine siège au sein de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui se prononce, chaque semaine, sur l'accès aux droits, aux prestations et aux orientations demandés par les personnes. La CDAPH est une instance indépendante qui se compose de 23 membres représentant l'État, le Conseil départemental, les organismes d'assurance maladie et d'allocations familiales (CAF, MSA, CPAM, RSI...), des syndicats, des établissements et services médico-sociaux et des associations de personnes handicapées désignées du fait de leur représentativité dans le département.



# ZOOM SUR 3 ASSOCIATIONS

## TRISOMIE 21

### SE BAT POUR L'ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU DE VIE ORDINAIRE

Trisomie 21 Haute-Garonne, qui suit de façon régulière une soixantaine de familles, fête en 2016 ses 30 ans. « Ce qui nous caractérise, détaille son trésorier Philippe Lacaze, c'est d'intervenir pour l'accompagnement des personnes intellectuellement déficientes en milieu de vie ordinaire. » Le but : garantir la scolarisation de tous les enfants, l'exercice de la pleine citoyenneté aux adultes et l'accès aux soins de santé pour tous, soit d'après lui « l'autonomie dans la cité : accéder à un emploi, un hébergement autonome et une vie sociale ». Ce qui a conduit à la création de deux services d'accompagnement en milieu ouvert : le Sessad pour enfants (avec 32 places) et le Samsah Autra Via (pour 35 adultes).

#### La MDPH, un vrai relais

« Sur la base d'un travail d'autonomisation, ces réponses d'accompagnement prouvent qu'un autre parcours que celui proposé par la voie institutionnelle est possible, assure-t-il. Notre vocation associative n'est pas de gérer beaucoup de places mais notre objectif est que la MDPH puisse élargir cette expérience à une population plus grande, avec d'autres opérateurs médico-sociaux ». Philippe Lacaze a ainsi participé à la création de la MDPH qui est devenu un « vrai relais ». Son association siège d'ailleurs à la Comex\*.

## LE GIHP

### DÉFEND LES DROITS DE TOUTES LES PERSONNES HANDICAPÉES

Depuis 1991, le GIHP de Midi-Pyrénées (Groupement pour l'insertion de personnes handicapées physiques) touche en moyenne 400 personnes par an dans la région (sauf dans le Gers qui a créé sa propre entité), et à 90 % des Haut-Garonnais. « Dans notre action de défense des droits, nous animons des formations auprès de professionnels sur les questions du handicap, et nous jouons surtout le rôle de médiateur auprès de divers interlocuteurs », détaille sa présidente, Catherine Cousergue. Le tout dans deux domaines privilégiés : l'accessibilité « au sens large, précise-t-elle, pour améliorer la qualité de vie de tous les citoyens », et la scolarisation en « milieu ordinaire ».

« Nous sommes persuadés que tous ceux qui ont accès à une école en milieu ordinaire pourront mieux accéder à un travail en milieu ordinaire, et être inclus dans la société demain ». À ce titre, elle préside le GISH (Groupement inter-associatif scolarisation et handicap) qui regroupe 23 associations.

#### Trouver des solutions ensemble avec la MDPH

Le GIHP fait partie de la Comex\* de la MDPH et occupe un siège en CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). « Nous sollicitons les services de la MDPH quand nous rencontrons des cas plus complexes, afin de trouver des solutions ensemble ; et nous leur indiquons aussi tous les dysfonctionnements que nous observons, car nous avons en Haute-Garonne une MDPH très ouverte et à l'écoute, avec laquelle on peut discuter, apprécie-t-elle. C'est important pour le travail de partenariat ; reste après à résoudre ces dysfonctionnements, et c'est le plus difficile... »

\*La Comex est la Commission exécutive. Elle rassemble l'ensemble des acteurs institutionnels qui constituent la MDPH (Conseil départemental, État, organismes de protection sociale...) ainsi que des associations.

## SÉSAME AUTISME

### « LE TRAVAIL D'ÉCHANGE AVEC LA MDPH EST ESSENTIEL »

L'association Sésame Autisme rassemble des familles d'enfants autistes en France depuis 1963. Sa représentation dans la région, créée en 1973, accompagne environ 400 familles. Elle leur apporte du soutien moral et un accompagnement dans leurs démarches administratives, organise des rencontres, dispense des actions de formation auprès des familles et de professionnels de l'autisme, et assure même ponctuellement des aides matérielles (via sa caisse de cotisation pour le logement ou le véhicule). « Ce sont des avances, mais c'est de plus en plus fréquent avec des familles monoparentales », rapporte son vice-président Jean-Louis Agard.

#### La MDPH simplifie la vie des familles

Sésame Autisme a été immédiatement intégrée aux instances de la MDPH dès sa création en 2006. Au sein de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées dont Jean-Louis Agard est aussi vice-président, il estime que le travail d'échange réalisé avec la MDPH pour apporter une réponse aux usagers est très important.

« C'est essentiel d'avoir un interlocuteur tel que la MDPH qui se charge de l'ensemble des démarches administratives, explique-t-il. C'est très utile car cela simplifie de façon considérable les tâches des familles et accompagnants ». Selon lui, la Haute-Garonne a d'ailleurs de la « chance » d'avoir une MDPH qui fonctionne bien et est participative, avec une forte implication de tous les partenaires. « Il nous arrive très souvent d'accompagner des familles auprès des équipes pluridisciplinaires, et l'écoute y est remarquable », assure Jean-Louis Agard.

# LE SOUTIEN AUX PLUS FRAGILES

DU CŒUR DE LA MÉTROPOLÉ JUSQUE DANS  
LES TERRITOIRES RURAUX, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
FAIT LE CHOIX DE POLITIQUES AMBITIEUSES POUR  
VOUS ET L'AVENIR DE VOTRE DÉPARTEMENT.

Education, gratuité des transports scolaires,  
aide pour la cantine des collégiens, soutien  
aux plus fragiles, culture, investissements,  
le Département agit pour tous.

Notre priorité, vous apporter des solutions  
concrètes dans les missions qui sont les  
nôtres, pour améliorer votre quotidien,  
votre cadre de vie et préparer le futur.

Parce que la Haute-Garonne c'est vous !



H  
G

CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
HAUTE-GARONNE.FR

LA HAUTE-GARONNE C'EST VOUS !